SI VOUS CHERCHEZ L'IVRESSE

AVANT 18 ANS,

TOMBEZ AMOUREUX.

La nouvelle réglementation interdit la vente d'alcool aux mineurs.
On a le droit de vous demander votre carte d'identité.

Pour en savoir plus sur la loi : www.drogues.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

MiLDT
www.drogues.gouv.fr
Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie